# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 6-7-70 ... 6

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément N° 4 au bulletin N° 117 de juin 1970 -

1970 - 23

## AVERTISSEMENTS

### VIGNE

-Mildiou :

Comme nous l'indiquions dans notre précédent bulletin, des sorties de taches, consécutives aux pluies du milieu du mois de juin, parfois très nombreuses, se sont produites. De nouvelles sorties vont se manifester dans les prochains jours.

Actuellement, des vignes sont très contaminées alors que d'autres sont encore en excellent état sanitaire.

En raison de la grande sensibilité actuelle de la vigne et des risques de pluies qui persistent, un nouveau traitement général pourrait être mis en place. Le réaliser de manière à ce que le fongicide atteigne bien l'intérieur des souches, les grappes en particulier.

-Black-rot :

De nouvelles taches apparaissent depuis quelques jours dans les vignes atteintes.

Le traitement dirigé contre le mildiou permettra de combattre le black-rot.

### ARBRES FRUITIERS

-Carpocapse des prunes :

Le deuxième vol de papillons est commencé depuis quelques jours et des oeufs ont été déposés en assez grand nombre au cours de la dernière décade de juin. Dans les vergers contaminés, effectuer un traitement dès réception avec un produit à base soit de Phosalone à 60 g de MA/hl, soit d'Azinphos à 40 g de MA/hl.

Respecter la législation sur les limites d'emploi, notamment en ce qui concerne les variétés de maturité précoce.

-Carpocapse des pommes et des poires :

L'activité de l'insecte demeure importante. Dans les vergers contaminés, effectuer un nouveau traitement à partir du milieu de la semaine du 6 au 12 juillet.

### GRANDES CULTURES

-Mildiou de la pomme de terre : (Tous départements y compris l'Aveyron).

En raison du temps humide persistant, les risques d'invasion des cultures par le mildiou demeurent sérieux en tous secteurs de la Circonscription.

Il y aurait donc lieu d'appliquer un nouveau traitement, dès réception, en particulier si des précipitations sont annoncées dans l'immédiat.

En Aveyron, étendre le traitement à l'ensemble des cultures, quel que soit leur état de développement.

P.L.79

INFORMATIONS

-Doryphore de la pomme de terre :

L'insecte est très actif cette année. Si la présence de larves est remarquée dans les plantations, ajouter un insecticide approprié au traitement anti-mildiou.

/CULTURES LEGUMIERES/

-Mildiou de la tomate et alternaria :

Renouveler l'application conseillée dans le bulletin du 18 juin.

-Teigne du poireau :

Dans les cultures où le traitement recommandé le 18 juin n'a pas été appliqué, le faire sans attendre.

-Cladosporiose du melon :

Réaliser un nouveau traitement, en particulier dans les cultures où des taches sont visibles. Ajouter un anti-oïdium.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

BALMA, le 3 Juillet 1970
L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.